

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/04/2022

Présents : MM BEAULIEU Valérie, BONNETERRE Alexandra, BOUTET Frédérique, BOUTY Anthony, CHEVALIER Anick, CHEVALIER David, COURTIoux-DELAGE Mathieu, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, LAFONT Serge, PAGNOUX Romain, MEILLAT Marie-Odile, PETUREAU Jean-Paul, VARDELLE Jean-Christophe.

Excusée : Mme BROUSSE Vanina

Secrétariat : Mme LABROUSE Sylvie

Secrétaire de séance : Mme BEAULIEU Valérie

1- Délibérations à prendre

- **Vote des taux d'imposition** : grâce à l'affectation des résultats de l'exercice 2021, il est possible d'équilibrer le budget 2022 sans proposer de hausse des taxes. Les taux d'imposition sont donc reconduits à l'identique, soit 38.22 % pour le foncier bâti, 53.91 % pour le foncier non bâti et 22.52 % pour la contribution foncière des entreprises :
- **VOTE DES BUDGETS** :
- budget général : 1 110 845.95 € pour la section de fonctionnement et 516 973.91 € pour la section d'investissement. Les principaux travaux prévus en 2022 seront : l'installation de la chaufferie bois et de la climatisation dans le bâtiment mairie-écoles, la réfection de la cour de l'école, l'étude pour la réhabilitation de la salle du Moulin de la Cour en cas de retour favorable des demandes de subventions, l'installation de tables de pique-nique, de jeux pour enfants et équipements sportifs au Moulin de la Cour, l'acquisition d'une tondeuse débroussailluse, d'un nouveau copieur pour la mairie, d'un logiciel pour l'état civil, la mise aux normes de deux poteaux incendie, la réalisation de caves-urnes au cimetière...
- Budget commerces : Fonctionnement : 21 620.36 €, investissement : 9 980.00 €,
- Budget assainissement : Fonctionnement : 28 473.93 €, investissement 167210.62 €. L'étude diagnostic de la réhabilitation des lagunes fait l'objet d'un appel d'offres. Son lancement est prévu après le retour des demandes de subventions auprès du Département et de l'Agence de l'Eau.
- **Ecritures de régularisation entre le budget général et le budget commerces**. Les vitrines réfrigérées achetées par le budget général en 2020, seront transférées au budget commerces en raison de leur utilisation par le Comptoir Des-Lions,
- **Loyers et location de logements communaux** : Le logement de la poste se libère ce mois-ci. Une administrée de la commune souhaiterait le louer. Sa demande est acceptée : elle pourra en disposer au 01/07/2022 au prix de 510 € mensuel. Le logement 7 place de la Bauche est également vacant. Il a l'inconvénient d'avoir un chauffage au gaz. Le conseil municipal réfléchit à un mode de chauffage moins coûteux et fixe le prix de location à 320 € mensuel,
- **Tarif de location des salles en période hivernale** : afin de faire face aux dépenses en énergie en période hivernale des salles, le conseil municipal décide de majorer les tarifs actuels de 30 € pour la salle du Moulin de la Cour et de 50 € pour la salle des fêtes pour les locations entre le 15 octobre et le 15 avril,
- **Subventions des associations hors commune** : Elles sont reconduites au montant de l'année 2021.

2- Décisions diverses

3- Informations Diverses

- Appel d'offres de l'étude des Lagunes : ouverture des plis le 20/04 à 9 h par l'ATD, présentation de l'analyse des offres le vendredi 20 mai à 14 h 30.

4 – Prochaines réunions

- Commission des travaux : samedi 7 mai à 9 h,
- Commission urbanisme et tourisme : mercredi 20 avril à 18 h 30 au Moulin de la Cour ;

Prochain Conseil Municipal le : LUNDI 30 MAI

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 45 mn